

STOCK DE BANQUEROUTE!

A 50 CENTS DANS LA PIASTRE.

La Vente du Magnifique Stock de Banqueroute de M. Poirier est commencée. La foule se presse, car les Prix font palir les marchands. Jamais MM. PIGEON, PIGEON & Cie n'ont achete un Stock

aussi beau, et a aussi bon marche

PENSEZ-Y, 50 CENTS DANS LA PIASTRE!

Pour de Marchandises Nouvelles et Fraiches.

PIGEON, PIGEON & Cie.,

No. 61 Rue Rideau, Enseigne de la Boule Noire.

UNE ALLOCUTION

La dernière livraison de la *Semaine Religieuse* de Montréal contient le texte de l'allocution prononcée à l'église Notre-Dame par Mgr Fabre, à l'occasion de l'enterrement civil de M. Doutre, auquel un certain nombre de catholiques ont eu la faiblesse d'assister. Les journaux en parlant de cette allocution, en ont détruit partiellement la valeur en ne la rapportant pas d'une manière textuelle. Aussi, nous nous faisons un devoir de la reproduire aujourd'hui dans toute son intégrité pour faire connaître à nos lecteurs toute la pensée du vénérable Evêque de Montréal sur le sujet en cause :

« Monseigneur, dit la *Semaine Religieuse*, avait pris pour texte ces paroles : *Cum autem dormirent homines, venit inimicus ejus.* (S. Math. 13, 25). Tandis que les hommes dormaient, l'ennemi vint. »

S'inspirant de l'Évangile, Sa Grandeur rappela aux fidèles l'obligation qu'ils ont de confesser Jésus-Christ par pensées, par paroles, par actions. Par paroles, en s'efforçant toujours de parler et d'écrire comme de bons catholiques; en actions, en remplissant fidèlement tous les devoirs du chrétien et en sachant s'abstenir de ce que proscribit l'Église. Sa Grandeur continua en ces termes :

« Hier, mes chers frères, a été pour nous une journée de deuil. Un de ceux pour lesquels vous aviez prié, et dont vous aviez espéré le retour à notre sainte religion, jusqu'au dernier moment, avait quitté cette terre sans nous donner cette consolation. On conduisit sa dépouille mortelle à sa sépulture. Les catholiques avaient à confesser Jésus-Christ, en s'abstenant de prendre part à ce cortège et moi-même, votre Evêque, ne voulant pas imiter les hommes, dont il est parlé dans l'Évangile de ce jour, qui, se livrant au sommeil, donnaient à l'ennemi le temps de semer l'ivraie au milieu du bon grain, j'ai dû élever la voix et prévenir mon peuple de sa présence. »

« C'est donc avec une vive douleur que nous avons appris que tous les catholiques n'avaient pas compris leur devoir et que, cédant à je ne sais quelle convenance mondaine, ils ont préféré sacrifier à l'opinion publique leur réputation de serviteurs fidèles de Jésus-Christ. Pour notre ville de Montréal, c'est une humiliation, pour chacun de vous, un fait scandaleux, et pour eux, une blessure dont ils rougiront tôt ou tard. »

Après cela, on s'explique difficilement comment *La Patrie*, un journal soi-disant catholique, a trouvé moyen de féliciter certains hommes d'avoir pris part à la démonstration civile faite autour du corps de M. Doutre.

Riel est mort!!! Mais Larose ne l'est pas. Allez voir le sacrifice immense qui fait de son stock de ce temps-ci, au No. 49 et 51 rue Rideau.

Remarquez bien que la vente au prix coûtant chez A. C. Larose ne comprend que des marchandises nouvelles! Rien de seconde main chez A. C. Larose, 49 et 51 rue Rideau.

BANQUET.

Plusieurs citoyens d'Ottawa, parmi lesquels M. l'ex-échevin Chabot, M. Oscar McDonnell, président du Cercle Lafontaine, M. l'échevin Desjardins, président de l'Union St. Joseph, M. l'échevin Durocher, M. Pinard, M. J. B. G. Dunn, M. Fossy, président de l'Union Saint Pierre, M. le Dr Valade, M. S. Drapeau, président de la Société Saint Jean-Baptiste, M. N. A. Belcourt, avocat, M. Jacques Dufresne, procureur au Canada et tout le personnel de ce journal, M. C. Doucet, M. F. Moffat, de la *Vallée d'Ottawa* et un reporter de l'*Evening Journal*, ainsi que nombre d'autres dont le nom nous échappe, ont offert à l'hôtel Richelieu, hier soir, un superbe banquet d'adieu à M. Louis Lussier, rédacteur du *Canada*, à l'occasion de son prochain départ de la capitale.

La fête a été présidée avec beaucoup de dignité par MM. P. H. Chabot et Pinard, et de nombreux et chaleureux discours ont été prononcés par les convives.

On s'est séparé tard dans la nuit, après s'être beaucoup amusé.

LE PREMIER FRANÇAIS A OTTAWA

M. Sulte, qui a lu Champlain, doit savoir qu'il n'était impossible de parler du sujet qui nous occupe, sans avoir lu les relations de 1610 et 1611; celle de 1613 n'en est que le complément.

L'hivernant de 1610 revient avec les sauvages, le 13 juin 1611. Après que ces derniers eurent traité leurs pelletteries, ils demandent à Champlain un jeune français; leur demande est accordée et le jeune homme part avec les Hurons. Champlain consent à ce qu'un des engagés de Bouger ou Bouvier, aille hiverner, à la condition qu'il ira avec Iroquet.

Le 12 juillet, arrive un parti d'Algonquins qui, après avoir fait la traite, part le 18 du même mois, amenant avec lui de Vignau. Il s'écoula donc cinq semaines entre l'arrivée de l'hivernant—que je crois être de Vignau—et le second départ de de Vignau. De Vignau ne part donc pas immédiatement après l'arrivée du jeune homme de 1610, comme le veut M. Sulte.

Voici mes preuves—outre celles déjà données—à l'appui de mon avancé que de Vignau a fait les voyages de 1610 et 1611 :

1o Champlain est satisfait du rapport du jeune garçon de 1610; il dut prendre un homme ayant déjà l'expérience de la chose, pour un voyage aussi important que celui de 1611, qui pouvait amener la découverte de « cette mer du nord tant désirée. »

2o Les compagnons de Champlain devaient connaître cet ardent désir qu'il avait de découvrir la mer du nord et la récompense que recevait celui qui lui aiderait. De Vignau paraît être un ambitieux, avide de richesses. Entendant les sauvages parler de découvertes vers le nord, peut-être conçut-il l'espoir d'obtenir la forte récompense que le roi donnerait à celui qui ferait cette grande découverte. Sa conduite à Paris et au Canada, en 1613, dénote l'ambition qui, déçu dans ses projets, s'accroche à tout pour arracher quelque chose au naufrage de ses rêves de gloire. Il croit que « quelque difficulté se pourrait présenter qui empêcherait Champlain de passer..... et qu'étant en France il aurait récompense pour sa découverte. » Un homme de ce calibre ne dut pas hésiter un seul

instant à accepter l'offre de retourner chez les sauvages.

3o Champlain ne mentionne pas que l'hivernant de 1610 soit descendu avec lui à Québec, quand il y retourna avec les sauvages. Rapprochons ceci du passage de la relation de 1613, où il est dit que de Vignau fut « envoyé aux découvertes les années précédentes » et on se confirme par l'autre. Champlain l'envoyant aux découvertes les années précédentes, de Vignau dut retourner chez les sauvages, cinq semaines après son retour du premier voyage, et il ne pouvait alors descendre à Québec avec Champlain. Si l'hivernant de 1610 fut descendu à Québec avec Champlain, de Vignau n'aurait fait qu'un voyage, celui de 1611.

4o Champlain dit que de Vignau parla librement la langue algonquienne. Nous savons qu'il est impossible à une personne d'apprendre—durant un hiver—une langue suffisante pour la parler avec facilité. Il est vrai que l'hivernant de 1610 « avait fort bien appris leur langue. » Ceci veut dire qu'il avait appris la langue de ceux qu'il devait aller chercher. De Vignau pouvait obtenir cette facilité de parole après deux hivernements.

M. Sulte dit ne pas « confondre le jeune homme sans nom « avec de Vignau qui est évidemment un homme fait. » A mon tour je conseillerai M. Sulte de lire les relations de 1610 et 1611; il y verra que les mots « j'un garçon » sont employés pour désigner les deux personnes qui vont aux Algonquins, en ces années.

Le mensonge que de Vignau fait à Champlain démontre qu'il n'est pas un homme fait, mais un jeune garçon agissant avec irréflexion qui caractérise généralement toutes les actions d'une jeunesse, sans s'inquiéter des conséquences de ces actions.

Si M. Sulte ne trouve pas suffisantes mes preuves en faveur de de Vignau, alors sur quoi s'appuie-t-il pour prétendre « que le jeune homme de 1610 se nommait « Etienne Brûlé »? Toutefois, j'oppose ce qui suit à sa prétention : 1o. Le j—une homme de 1610 désire apprendre la langue algonquienne. 2o. Champlain demande à Iroquet, chef d'Algonquin, d'amener son garçon. 3o. Iroquet accepte. 4o. Iroquet est au nombre de ceux qui ramènent le français à l'été de 1611. 5o. Champlain admet avoir envoyé de Vignau plusieurs fois aux découvertes. 6o. Brûlé a toujours été interprète haron et a demeuré chez les Hurons.

M. Sulte dit que le jeune homme de 1610 « a hiverné sur l'Ottawa. » En 1608, la tribu de Iroquet « habitait l'intérieur d'un territoire triangulaire, dont Vaudreuil, Kingston et Ottawa formaient les angles. » (Sulte, Histoire des Canadiens) Il est plus que probable que cette tribu habitait près du lac Ontario, car je trouve dans la relation de 1611 le passage suivant : « Le dit Iroquet Algonquin, qui est à quelque quatre vingt lieues du dit Saut » (St. Louis) Iroquet, pour retourner en son territoire, remonta l'Ottawa jusqu'à l'embouchure de la rivière Rideau, et continuait sa route par celle-ci; ce qui donnerait à peu près la distance mentionnée par Champlain. Il n'a donc pas hiverné près l'île des Allumettes, puisqu'il laissait l'Ottawa à plus de quatre-vingt milles plus bas que l'île, et le français accompagnait Iroquet.

J. N. RATTEY.

On demande quatre garçons chez A. C. Larose pour distribuer des annonces.

RECEPTION DES CLUBS DE QUEBEC

Le succès de l'assemblée d'hier soir a dépassé tout ce que l'on prévoyait. Les clubs suivants étaient représentés : le club St. Hubert, le *Ottawa Amateur Athletic Association*, le Canadien, le *Rifles Snow Shoe Club*, le club Stadacona, la Gossore-Taché et le *Ottawa Snow Shoe Club*. Tous ces délégués, pariant au nom de leurs clubs respectifs, se sont engagés à prêter leur concours au club Frontenac pour organiser un programme aussi intéressant que possible. L'Institut Canadien Français représenté par son dignifié président a offert l'usage de ses salles aux clubs visiteurs. M. Oct. Labbe, pariant au nom du Club Dramatique, a promis de répéter le drame qui a eu un si immense succès dimanche dernier. Somme toute, les adhésions ont été nombreuses et tout promet une série d'amusements variés.

Un comité général a été formé, comprenant les représentants de tous les clubs ci-dessus mentionnés et dès aujourd'hui les sous-comités seront nommés pour voir aux détails de l'organisation.

D'après les opinions émises par différentes personnes hier soir, le programme suivant sera probablement adopté :

Mercredi soir—Arrivés des Clubs. Jeudi matin—Adresse à l'Hôtel de Ville, puis visite au Gouverneur Général.

Jeudi après midi—Ouverture du Parlement. Des démarches sont faites pour placer les clubs visiteurs sur le parquet du Sénat ou dans une galerie réservée pour eux.

Jendredi soir—Procession, illumination, feu d'artifice, la soirée devant se terminer par une réception à la gloriole Taché.

Vendredi matin—On parle d'un banquet à l'orphelinat.

Vendredi après-midi—Courses de Frontenac sur le terrain du Collège.

Vendredi soir—Représentation dramatique.

Nous omettons de mentionner que M. le Dr Valade a annoncé à l'assemblée que les dames du bazar de l'orphelinat s'engageaient à préparer un dîner de 400 couverts pour les clubs.

LE MONDE ET LA VILLE

M. et Madame Chapleau sont revenus de Montréal hier soir.

L'honorable M. Millar, président du Sénat, est arrivé en cette ville.

Sir Hector Langevin est arrivé en cette ville, retour de Québec.

Toutes personnes qui désirent faire des achats de vent se rendent chez A. C. Larose, le marchand populaire du bon marché.

A une séance de l'Association Ouvrière Conservatrice, mercredi prochain, M. McIntosh, M. P., doit traiter « La condition des classes ouvrières sous les régimes conservateur et libéral. »

C'est le vingt courant que doit s'ouvrir le bazar de l'Orphelinat St. Joseph. L'œuvre se recommande d'elle-même, et nous n'avons pas le moindre doute qu'elle recevra de la part de tous un généreux encouragement.

On croit que plus de 1,500 nouveaux noms vont être portés sur listes électorales d'Ottawa, grâce à la nouvelle loi. C'est aussi l'opinion commune que les majorités conservatrices vont se trouver beaucoup augmentées. M. McIn-

yre songerait même, paraît-il, à poser sa candidature dans un autre comté aux prochaines élections.

MM. Bangnies, les jeunes et riches Belges dont nous avons déjà parlé, doivent arriver à Ottawa aujourd'hui. Leur voyage a trait à leur ranches du Nord-Ouest.

Comme on le voit, si la fatale récolte de la Saskatchewan, qui nous a coûté tant d'argent et tant de sang, a ralenti le mouvement d'immigration et de colonisation, elle ne l'a pas complètement paralysé, et il se trouve encore des hommes intelligents qui ont foi dans l'avenir du Nord-Ouest et ne craignent pas d'y investir leur capital.

AVIS SPECIAUX

Du reste, du moment que l'on vous assure que des fusils de fil jusqu'à la meilleure soie, se vendent chez A. C. Larose au prix coûtant, pourquoi n'iriez-vous pas acheter à son magasin, puisque c'est un brave Canadien.

Les propriétés de la Diphtérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le Ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits. Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous s'occupez avec tant de sollicitude, surtout à l'heure du danger.

Montres, bijoux de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norz, rue Rideau, No. 30.

Le palais et l'estomac de l'homme n'éprouvent aucune difficulté de satisfaction qu'au restaurant Lancôt.

NAISSANCE

Aux Chaudières le 16 février, la femme de M. Paul Piché, barbier, un fils.

CHAMBRES A LOUER

Toutes personnes désirant avoir des chambres privées pour le temps de la session, peuvent s'adresser au No. 55, rue Clarence.

LAURENT DEPIN.

Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield.

Voitures! Voitures!

Voitures couvertes ou découvertes, Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pain, etc., etc.

Faits à ordre, avec soin et promptitude. Je repare aussi les voitures et ferre les chevaux, etc., etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail que de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini. Je sollicite le patronage du public en général.

ALFRED MATHIEU, No. 380 rue Clarence, Ottawa, 24 juillet 1885.

MAISON DE PENSION

Comme le temps de la session approche, nous croyons être utile à tous ceux qui désireraient avoir une chambre avec ou sans pension, qu'ils pourraient trouver le tout en s'adressant au numéro 331 rue Dalhousie.

PATINOIR A ROULETTES

«ROYAL.»
PROGRAMME DE LA SEMAINE : Attraits extraordinaires.
Grand le matin et après-midi cette semaine; attrait sans rivaux et bonne musique.
Ma di soir—Partie de polo entre les Ottawa et les Capitals.
Mercredi soir—Concert de la fanfare des Gardes et cour de deux milles.
Jeudi soir—Grand le course.
Vendredi soir—Partie de polo, Capitals vs. Victorias.
Samedi soir—Grand course de cinq milles ouvertes à tout le monde. Attractions superbes.
Grand carnaval costumé, militaire, etc., le 25 courant.
A S RENNIE, Gerant.

AFFAIRES AFFAIRES

Pour quelques jours seulement.

Dentelles noires, Dentelles crème, Dentelles brunes, Dentelles couleur café, Dentelle de fantaisie, Dentelle de perles.

25 pour cent au-dessous des prix ordinaires.

Marchandises d'Hiver vendues sans réserve

Nous ne refusons aucune offre raisonnable.

WOODCOCK, No. 39 rue Sparks

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS R CHFRCHES CIGARES!
Un assortiment complet de liqueurs choisies et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brillon Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Char treuse, Kummel, Benedictine, Curacao Morasko, Vermouth, Torino, Eau-de-Vie Gin, en fûts et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens

Ordrés promptement exécutés, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX.

W. O. MCKAY, Propriétaire.

Photographies

GRANDE REDUCTION POUR UN MOIS SULEMENT

Photographies grandeur

CABINET

\$2.00 par doz.

CHEZ Dorion & Delorme

140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rides, OTTAWA.

8e année
ABONNÉ
ar année.....
Pour six mois.....
Pour quatre m
Edition Heb
Pour l'année.....
Payable d
LOUIS LUSSI
LE C
Ottawa et Hu
LE PART
Pas chanceu
fait remarquer
vis. Le maire
blée d'indignati
élection. Le
M. Normandin
blée du même
aux élections r
Hurteau.
Sam-di, les
convoqué une a
Landing, dans l
ges. Le député
fait connaître s
pas y assister.
« l'Atmée du S
Beaubien, Clor
rendent quand r
Arrivés au C
plus s'ils trou
centaine de
teurs décidant
de reprendre
train de retour
d'entn osiasme.
SPIRITUEL
A propos des
sions de traite
nement indigne
France, un jour
cettespirituelle
Lafontaine « L
La raison du plus
Nous l'allons m
Un bon curé son
En tout bi a et
Goniet survit à
Et que la faim e
Qui t'a rendu si
Dit cet animal
Tu seras châtie d
Sire, dit le curé,
Ne se mette pas
Mais plutôt pu'e
Lois je ne suis q
Du mo
Et que, par co s q
« Je n'ai troublé
—Tu l'as troublé!
Et je sais que de m
—Comment l'aurait
Dit le curé; j'étais
—Si ce n'est toi
—Je n'en ai point
Vous ne l'apar
Vous, heudeux
On me l'a dit, et F
Là-dessus, la ro
Son traitement v
Sans autre form
DON GÉ
Les journaux
annoncent que
l'archevêque Tas
madame Edith
Glencoe, Illinois
pour venir en
de la Gaspésie.
mérite une m
dans notre sé
nous croyons d
lettres qui l'acco
Glencoe, Co
Illinois.
A Sa Grandeur
de Québec.
Monseigneur,
Ayant appris
la détresse qui r
tés de Bonavent
serais grandem
Grandeur, si ell
charger du chq